

# OBJETS CONNECTÉS



**George Karam**  
Président - AFNUM  
Président - SEQUANS COMMUNICATION

---

Le déploiement à venir de la 5G et la multiplication des plateformes de l'IoT favorisent l'émergence d'un grand écosystème dans lequel l'interopérabilité des objets connectés est facilitée. L'enjeu est, aujourd'hui, de dépasser les systèmes constructeurs et les secteurs d'activités afin d'apporter de nouveaux services toujours plus performants.

# ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Depuis les années 2000, les objets connectés sont un domaine dans lequel l'innovation est permanente et le développement de nouveaux usages en constante évolution : bien-être, santé, activité sportive, alimentation, sécurité, domotique, gestion du trafic etc.

Les industries de nos secteurs ont une conviction : la confiance dans l'essor de l'Internet des objets est une nécessité pour garantir le développement de solutions adaptées à ces nouveaux usages.

Alors que le nombre d'objets connectés est estimé à près de 50 milliards pour 2020, notre industrie fait face à deux enjeux majeurs : la protection des données à caractère personnel et la sécurité des

objets et des réseaux.

Les cas d'objets connectés non sécurisés (assistants vocaux, etc.) sont vécus, à juste titre, comme une intrusion dans la vie des particuliers qui les utilisent. De plus, à l'heure des cyber-attaques, les industriels doivent tout mettre en œuvre pour garantir la fiabilité et la sécurité des produits qu'ils proposent.

Dans ce contexte, les récentes réglementations européennes relatives à la protection des données personnelles (RGPD) et à la cybersécurité (Cybersecurity Act) encadrent le développement des innovations en assurant une certaine sécurité juridique.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2014, notre Fédération a élaboré le tout premier pack de conformité sur les «smart grids» avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Ce premier référentiel avait pour objectif de sensibiliser notre profession à la prise en compte de la protection des données personnelles dès la conception des produits et services : «privacy by design». L'entrée en application du RGPD a fait de

ce principe une obligation, tout comme le principe du «security by design».

Depuis lors, d'autres référentiels concernant nos secteurs, et liés aux objets connectés, ont été publiés : pack sur les véhicules connectés, et pack «Silver Économie».

## et demain ?

La FIEEC souhaite mettre à jour son premier référentiel sur les «smart grids» en renouvelant l'excellente collaboration avec la CNIL. L'émergence de nouveaux usages et/ou de nouvelles innovations pourraient à l'avenir nécessiter la création de nouveaux référentiels.